



Appel aux candidatures 3^e Trophée de la reprise doté d'un prix de 10 000 €

pour

- Récompenser une reprise exemplaire
- Développer l'esprit entrepreneurial en France
- Faire émerger les repreneurs potentiels
- Inciter des cédants à bien préparer la transmission

Pour la 3^e année consécutive l'Association Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA) organise le trophée de la reprise en partenariat avec BNP PARIBAS, l'Institut SAGE, Gan Assurances et VAROCLIER Associés (Avocats à la Cour) et le soutien du Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, du MEDEF, d'OSEO, de l'APCE et du Salon des Entrepreneurs.

Entreprises concernées :

- PME/PMI de 5 à 100 employés
- Ayant fait l'objet d'une transmission depuis 2 à 5 ans

Critères de sélection :

- Evolution du chiffre d'affaires, des effectifs, des résultats, de l'endettement
- Préparation de la reprise et mise en œuvre, montage juridique et financier

Dossier de candidature et règlement peuvent d'être téléchargés sur le site du CRA
www.cra-asso.org - Adresse mail : trophee@cra-asso.org - Hotline : 01 40 26 71 63

Dernier délai d'envoi des dossiers pour le 3^e trophée : 31 octobre 2009



« Le Trophée de la reprise a permis de faire connaître notre société dans la presse nationale. »
« Le Trophée de la reprise...une grande motivation et reconnaissance pour les salariés. »
Sébastien GERONDEAU, Société ABRI PLUS, Lauréat du 2^e Trophée